

Passeports biométriques : modalités d'accueil en mairie

Article créé le 10/01/2012 Mis à jour le 24/11/2014

Informations pratiques sur l'accueil dans les communes détentrices des dispositifs de recueil des demandes de passeports biométriques ...

Pour connaître des modalités pratiques d'accueil (horaires d'ouverture...) dans les communes détentrices des dispositifs de recueil des demandes de passeports biométriques, merci de cliquer sur le nom de votre commune :

- | | | | |
|--------------------|-----------------------|------------------------|-------------------|
| - ALLEVAR | - FONTAINE | - PONT DE BEAUVOISIN | - SASSENAGE |
| - BOURG D'OISANS | - GRENOBLE | - PONT DE CLAIX | - TOUR DU PIN |
| - BOURGOIN JALLIEU | - L'ISLE D'ABEAU | - ROUSSILLON | - VIENNE |
| - CREMIEU | - LA COTE SAINT ANDRE | - SAINT EGREVE | - VIF |
| - DOMENE | - LA MURE | - SAINT MARCELLIN | - VILLARD DE LANS |
| - ECHIROLLES | - MENS | - SAINT MARTIN D'HERES | - VOIRON |
| - EYBENS | - MEYLAN | | |

	Mairies	Jours et heures d'ouverture	Prise de photos	Rendez-vous
1	ALLEVAR	Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 - 16h30	NON	sur rendez-vous
2	BOURG D'OISANS	Lundi : 14h à 17h Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h Samedi : 9h à 12h	NON	Sur rendez-vous : tél. 04 76 11 12 50.
3	BOURGOIN JALLIEU	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h45 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Mardi : 13h30 - 16h30 Samedi : 8h30 - 10h45	NON	Uniquement sur rendez-vous. Prise de rendez-vous : - Sur place, - Par téléphone : 04 74 93 00 54, - Par internet : www.bourgoinjallieu.fr
4	CREMIEU	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h Samedi : 9h - 11h Samedi : 11h - 12h : retrait uniquement	NON	Avec rendez-vous : tel. 04 74 90 70 92.
5	DOMENE	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h Samedi, 1er et 3ème du mois : 8h30 - 12h	NON	Dépôt avec rendez-vous, Prise de rendez-vous à l'accueil de la Mairie, tel : 04 76 77 23 81. Retrait sans rendez-vous
6	ECHIROLLES	Dépôt des dossiers passeports aux horaires suivants uniquement : Lundi : 13h - 17h Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h - 11h30 et 13h - 17h Samedi : 9h - 11h	NON	Sur rendez-vous les mercredis et samedis. Prise de rendez-vous : par téléphone (04 76 20 99 80) ou sur place.
7	EYBENS	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 11 h et 13 h - 16 h Jeudi : 8 h 30 - 11 h et 13 h - 17 h 30	NON	avec rendez-vous (toutes les 30 minutes)
8	FONTAINE	Lundi : 9h - 11h30 / 13h30 - 17h30 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 11h30 / 13h30 - 16h30	NON	avec rendez-vous
9	GRENOBLE	Hôtel de Ville : Du lundi au vendredi : 8h - 17h dépôt 8h - 17h50 pour le retrait Antennes 1 et 5 : Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 Antenne 2 : Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30 Antenne 3 Maison des habitants :	NON	Accueil uniquement sur rendez-vous : prendre rendez-vous sur le site www.grenoble.fr

		Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h Jeudi : 8h30 - 11h30 / 16h - 17h Antenne 4 Maison des habitants : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h Jeudi : 8h30 - 11h30 / 16h - 17h Antenne 6 Maison des habitants : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h Jeudi : 8h30 - 11h30 / 16h - 17h		
10	L'ISLE D'ABEAU	Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 Samedi : de 9h à 12h	NON	Accueil sur rendez-vous uniquement. Prise de rendez-vous : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 11h et de 13h30 à 16h30, au 04 74 18 20 00
11	LA COTE SAINT ANDRE	Lundi : 13h30 - 16h30 Mardi et vendredi : 9h - 12h Jeudi : 8h45 - 12h et 13h30 - 15h	NON	Avec rendez-vous : prise de rendez-vous au 04 74 20 53 99.
12	LA MURE	Mercredi : 14h - 16h Vendredi : 14h - 18h	NON	sans rendez-vous
13	MENS	Lundi et Mercredi : 13h30 à 15h30	NON	avec rendez-vous : jours conseillés pour achat de timbres : lundi et mercredi (ouverture TP)
14	MEYLAN	Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 Mardi et jeudi : 8h30 - 18h30	NON	Dépôt avec rendez-vous : prise de rendez-vous au 04 76 41 59 16 ou 04 76 41 69 22 ou bien en se présentant en mairie. Retrait sans rendez-vous.
15	PONT DE BEAUVOISIN	Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h	NON	avec rendez-vous (dernier rendez-vous 30mn avant fermeture). Prise de rendez-vous sur place ou au 04 76 37 00 10 poste 3. Remise sans rendez-vous
16	PONT DE CLAIX	Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.	NON	Sans rendez-vous. Nous invitons les usagers à déposer leur dossier avant 11h30 le matin et avant 16h30 l'après midi, ainsi que le samedi matin de 9h à 11h.
17	ROUSSILLON	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h	NON	avec rendez-vous (tel : 04 74 29 31 62)
18	SAINT EGREVE	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h15 jeudi : 8h30 - 12h15 / 13h15 - 19h30	NON	Avec rendez-vous (toutes les 30 minutes, dernier rendez-vous : 30 minutes avant fermeture) Prise de rendez-vous : - par téléphone: 04 76 56 53 00, - par internet : www.saint-egreve.fr
19	SAINT MARCELLIN	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 13h30 - 16h30 Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h Vendredi : 8h30 - 16h30 Samedi : 8h30 - 11h30	NON	Dépôt avec rendez-vous du lundi après-midi au vendredi après-midi. Retrait sans rendez-vous.
20	SAINT MARTIN D'HERES	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30 Samedi : de 9h00 à 12h00 (sauf durant les congés d'été)	NON	Avec rendez-vous (prise de rendez-vous au 04 76 60 73 51)
21	SASSENAGE	Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h / 14h -	NON	avec rendez-vous

		17h30 Jeudi : 14h - 17h30 Vendredi : 8h30 - 17h		(mais aussi spontanément si la personne a la totalité des documents nécessaires)
22	TOUR DU PIN	Lundi : 13h30 - 17h Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h Samedi : 9h00 - 12h00	NON	Avec rendez-vous : prise de rendez-vous au 04 74 83 24 44. Fermé le samedi pendant les vacances scolaires
23	VIENNE :	Hôtel de ville : Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 12h45 - 16h45 Quartier l'Isle, Quartier Estressin et Quartier Malissol : Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h	NON	Hôtel de ville : avec rendez-vous, Quartier l'Isle, Quartier Estressin et Quartier Malissol : avec rendez vous de 8h45 à 11h45 et de 13h à 16h45. Prise de rendez-vous : Hôtel de ville : 04 74 78 30 31 Quartier l'Isle : 04 74 31 19 40 Quartier Estressin : 04 74 31 19 20 Quartier Malissol : 04 74 16 16 50
24	VIF	Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 Jeudi : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h (et, à titre expérimental, un samedi par mois, de 9h à 12h, aux dates suivantes : 04/10/14, 08/11/14, 06/12/14 et 10/01/2015)	NON	sans rendez-vous sauf le mercredi (tout le jour) et le samedi matin
25	VILLARD DE LANS	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 11h30 / 13h30 - 17h Vendredi : 9h - 11h30 / 13h30 - 16h	NON	avec rendez-vous,
26	VOIRON	Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h Samedi : 9h - 11h30	NON	avec rendez-vous,

>> [Accès aux fiches explicatives des démarches pour les passeports](#) <<

▪ Partager



- Services de l'État
- Politiques publiques
- Actualités
- Publications
- Démarches administratives
- Vous êtes ...
- > Particulier
- > Professionnel
- > Association
- > Collectivité

